

Conseil d'administration du 16 mars 2012

Liste des personnalités extérieures du conseil d'administration

(article L.712-3 du code de l'éducation
décret n°85-28 du 7 janvier 1985 modifié
articles 31, 37 et 39 des statuts de l'UPEC)

La liste des personnalités extérieures est approuvée par les membres élus du conseil d'administration à l'exclusion des représentants des collectivités territoriales qui sont désignés par celles-ci¹.

- **3 représentants des collectivités territoriales (désignés par celles-ci) :**
 - une personnalité désignée par le Conseil régional d'Ile de France
 - **Pierre SERNE** (titulaire) - **Jean-Luc LAURENT** (suppléant)
 - une personnalité désignée par le Conseil général du Val de Marne
 - **Liliane PIERRE** (titulaire) - **Brigitte JEANVOINE** (suppléante)
 - une personnalité désignée par le Conseil général de Seine et Marne
 - **Marie RICHARD** (titulaire) - **Maud TALLET** (suppléante)

- **3 représentants des activités économiques et sociales dont :**
 - un chef d'entreprise ou cadre dirigeant d'entreprise
 - **Félix GUARINO**, Président directeur général d'ECODIME
 - un représentant des organisations syndicales de salariés ayant une représentativité nationale
 - **Laetitia KRUSZYNSKA**, représentante de la CGT
 - un acteur de l'économie sociale
 - **Christophe LAFOND**, représentant de la MFP

- **2 personnalités désignées à titre personnel**
 - **Anne BELLANCOURT**, Directrice adjointe de l'ENVA
 - **Frédéric MORET**, Vice-président de l'UPEMLV

¹ Art. L.712-3, II in fine du code de l'éducation